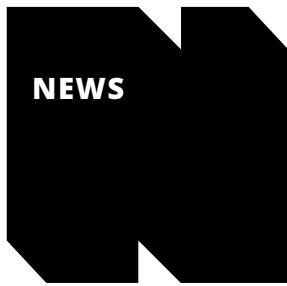


EDITORIAL



DIRECTIVE SUR UN DEVOIR DE VIGILANCE

La Fedil prophétise l'apocalypse

Fabien Grasser

Après d'âpres marchandages, les Vingt-Sept sont parvenus à un accord sur la future directive européenne « devoir de vigilance ». Pas friand de nuance, le patronat luxembourgeois estime que le texte fait peser une menace existentielle sur l'économie du pays.

Le 15 mars, les États membres de l'Union européenne ont enfin conclu un compromis sur la future directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD). Elle devrait être adoptée par le Parlement européen à la mi-avril. Elle obligera les grandes entreprises à mieux respecter les droits humains et l'environnement sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, y compris dans leurs filiales et chez leurs sous-traitants hors UE.

Le chemin a été tortueux pour y parvenir. Des pays comme l'Allemagne, la France et l'Italie ont ouvertement fait pression pour limiter le champ d'application de ce projet défendu par un vaste éventail d'associations de la société civile. Dans ce jeu, où des États se muent en porte-paroles du patronat, le grand-duché a interprété une partition moins grossière que d'autres. Il a cultivé un savant entre-deux en soufflant le chaud et le froid, mais surtout en entretenant l'opacité sur sa position officielle, particulièrement sur le secteur financier, finalement exclu de la directive.

Bien moins subtile, la Fédération des industriels luxembourgeois (Fedil) s'est fendue, ce mardi 19 mars, d'un communiqué intitulé « Devoir de vigilance des entreprises : non à la lourdeur administrative et à la désintégration du marché intérieur ». Endossant le rôle de « bad cop » du patronat, la Fedil tire à boulets rouges sur un texte dont le premier défaut serait d'alourdir la charge bureaucratique qui pèsera « sur l'ensemble des entreprises européennes, et notamment sur

les PME ». Et c'est là qu'on dégaine le premier carton rouge : le projet de directive arrêté le 15 mars s'appliquera « aux entreprises de l'UE et des pays tiers comptant plus de 1.000 salariés et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires ». Or, au Luxembourg, les PME sont définies comme des entreprises employant moins de 250 salarié-es et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros. Elles échappent donc au champ d'application du futur texte. Soit la Fedil ne sait pas très bien ce qu'est une PME, soit elle est vraiment de mauvaise foi. On vous laisse le choix de la réponse.

« Soit la Fedil ne sait pas très bien ce qu'est une PME, soit elle est vraiment de mauvaise foi. On vous laisse le choix de la réponse. »

Du côté de la société civile, les échos sont bien différents sur ce point, alors qu'un accord politique négocié en décembre prévoyait une application aux groupes européens comptant plus de 500 salarié-es et réalisant un chiffre d'affaires mondial net d'au moins 150 millions d'euros. En augmentant ce seuil, la future directive vide en partie la portée du texte, s'insurgent les ONG. Global Witness calcule qu'avec cette modification, seules 5.400 entreprises seraient concernées, contre quelque 16.000 initialement.

Outre le danger que représenterait le texte pour nos approvisionnements en matières premières, la Fedil nous repasse aussi les plats du « level playing field ». La directive manquerait d'harmonisation au niveau européen, au risque de créer une distorsion de concurrence entre pays. Et la Fedil d'écrire que la directive sapera « un des fondements de la construction



PHOTO: GERO ALTMANN/PIXABAY

REGARDS

Fettleibigkeit: Einmal Eigenheim mit

Garten, bitte! **S. 4**Bande dessinée sur Antoine Deltour : itinéraire d'un jeune homme (presque) raisonnable **p. 6**

Mord an Berta Cáceres:

Verfahren mit Signalwirkung **S. 8**Livre : Où résident nos révolutions d'Alice Raybaud **p. 10**

AGENDA

Wat ass lass? **S. 12**Expo **S. 17**Kino **S. 18**

Coverfoto: uconnruddcenter.org



En mars, l'artiste Kodji illustre les dernières pages du woxx. Pour plus d'informations sur son projet voir l'interview sur woxx.eu/kodji.